

Documentation de l'équipe IEP concernant le handicap intellectuel

Liste de contrôle de la demande

Élève :				Date de naissar	Date de naissance :		
École	e:				Age :	_Niv	eau:
Identifiant de l'élève :				Date de la réun	Date de la réunion :		
INDI	QUER L'ELIGIBILITI	E AC	TUELLE OU PASSEE	A L'	EDUCATION SPECIA	LE	
	Retard de développement		Troubles d'apprentissage		Sourds et malentendants		Traumatisme crânien
	Trouble du langage et de la		spécifiques Autres troubles		Sourd-aveugle Déficience		Déficience intellectuelle
	parole		de santé	_	orthopédique		Autisme
	Handicap émotionnel		Aveugles/ Malvoyants		Handicaps multiples		Évaluation initiale

DIRECTIVES : Les équipes doivent compléter cette liste de contrôle à la fois pour les réunions initiales et de réévaluation lorsque l'on soupçonne qu'un élève présente un handicap intellectuel et peut nécessiter une instruction spécialisée relevant d'une catégorie de handicap intellectuel ou de plusieurs handicaps avec le handicap intellectuel comme l'une des catégories de handicap.

DÉFINITION: Un élève présentant un handicap intellectuel est un élève dont le fonctionnement intellectuel général est nettement inférieur à la moyenne, conjugué à des déficits dans le comportement adaptatif et se manifestant pendant la période de développement (avant l'âge de 21 ans), ce qui affecte négativement la performance éducative de l'enfant (Loi sur l'éducation des personnes handicapées, section 300.8 (c)(6)).

1. L'élève présente-t-il un "fonctionnement intellectuel général nettement inférieur à la moyenne"?

"Un fonctionnement intellectuel général nettement inférieur à la moyenne" est défini par une performance globale sur une ou plusieurs mesures standardisées complètes du fonctionnement intellectuel qui est de deux écarts-types ou plus en dessous de la moyenne.

Lorsque l'on considère des scores standard avec une moyenne de 100 et un écart-type de 15, un score de 65 à 75 serait considéré comme un "fonctionnement intellectuel général nettement inférieur à la moyenne".

Bien que les équipes scolaires ne devraient pas être strictement limitées à la plage de scores cognitifs globaux de 65 à 75, l'identification d'un handicap intellectuel ne serait pas appropriée pour les élèves dont les scores cognitifs sont nettement plus élevés.

Les équipes doivent rapporter les résultats d'une mesure standardisée et complète du fonctionnement intellectuel, y compris un score composite global ou un score à l'échelle complète et l'intervalle de confiance. Des données supplémentaires telles que les scores d'indices peuvent être utilisées pour clarifier les forces/faiblesses intellectuelles.

Nom de l'évaluation cognitive	Date d'évaluation	Scores/ Résultats

2. L'élève présente-t-il des déficits de fonctionnement adaptatif par rapport à ses pairs de son âge, de son sexe et de son milieu socioculturel dans un ou plusieurs domaines (conceptuel, social, pratique) qui se situent à deux écarts-types ou plus en dessous de la moyenne?

Deux informateurs ou plus, qui connaissent bien l'élève, doivent signaler : (a) des limitations significatives dans le niveau de fonctionnement adaptatif (c'est-à-dire les compétences pratiques, sociales et/ou conceptuelles), et (b) que ces limitations sont apparentes à la fois dans les environnements académiques et non académiques.

Voici quelques exemples de domaines :

- a. Conceptuel (Communication): mémoire, langage expressif/réceptif, lecture, écriture, raisonnement mathématique, acquisition de connaissances pratiques, résolution de problèmes et jugement dans des situations nouvelles
- b. Social (Socialisation) : conscience des pensées, des sentiments et des expériences des autres ; empathie ; compétences en communication interpersonnelle ; capacités d'amitié ; et jugement social
- c. Pratique (Activités de la vie quotidienne) : apprentissage et autogestion dans différents contextes de vie, y compris les soins personnels, les responsabilités professionnelles, la gestion de l'argent, les loisirs, l'autogestion du comportement, l'organisation des tâches scolaires et professionnelles

Les équipes doivent rapporter un score global de comportement adaptatif ainsi que des scores individuels pour chaque domaine. Des données supplémentaires peuvent être utilisées pour clarifier les forces/faiblesses du comportement adaptatif.

Nom de l'évaluation adaptative	Date d'évaluation	Scores/ Résultats

3. L'élève présente-t-il des déficits dans sa performance éducative, comme le montrent plusieurs sources formelles et informelles?

Les scores de performance éducative globale et les scores spécifiques de contenu académique doivent être rapportés ci-dessous. Des données supplémentaires peuvent être utilisées pour clarifier les forces/faiblesses académiques.

	Nom de l'évaluation éducative	Date d'évaluation	Scores/ Résultats	
4.	Caractéristiques d'une déficie	ence intellectuelle :		
	quipe IEP doit vérifier que l'élèv e remplis pour que la déficience	e présente les caractéristiques suiva e intellectuelle soit confirmée)	nntes : (TOUS les critères DOIVENT	
•	L'âge d'apparition des symptô Oui□ Non□	mes est-il antérieur à 21 ans ?		
•	• L'élève présente-t-il un fonctionnement intellectuel nettement inférieur à la moyenne, comme en témoignent des scores qui sont de deux écarts-types ou plus en dessous de la moyenne sur une mesure standardisée et complète du fonctionnement intellectuel, y compris l'utilisation d'adaptations lorsque cela est nécessaire en raison d'un handicap physique grave, d'un trouble de la parole, de l'audition ou de la vision ? Oui Non Non			
•	témoignent les scores inférieu	nnement adaptatif nettement infér rs de deux écarts-types ou plus à la obales du fonctionnement adaptati	moyenne obtenus dans le cadre	
•	L'élève présente-t-il des déficit sources formelles et informelle Oui Non D	s dans sa performance éducative, co es ?	omme le montrent plusieurs	
	chez chaque domaine de foncti oyenne par un ou plusieurs évalu	onnement adaptatif évalué comme uateurs :	nettement inférieur à la	

Compétences

(socialisation)

sociales

Pratique

(Compétences de la

vie quotidienne)

■ Conceptuel

(compétences en

communication)

Liste de contrôle pour la documentation de la déficience ir	ntellectuelle par l'équipe du PEI	Printemps 2024
Veuillez noter toute circonstance particulière suscep précises des compétences d'adaptation (par exemp		é de mesures
5. Conclusion de l'équipe IEP : Est-ce que des ser spécialisé sont nécessaires dans le cadre de la intellectuelle ?		
Oui Non 🗖		
Quels sont les besoins en matière d'éducation ?		
Signatures	Titres	
	Administrateur ou son repré	sentant
	Psychologue de l'école	
	,	
	Éducateur spécial	
	Professeur de classe d'éduca	tion générale
	D	
	Parent/Tuteur	
	Autre :	
	Autre :	
	Adde.	
	Autre:	

téléchargées dans le dossier IEP en ligne.

Si ce rapport ne reflète PAS la conclusion d'un membre de l'équipe, ce dernier doit en indiquer la ou les raisons et sa conclusion. Les parents ne sont pas tenus de présenter une dissidence distincte.
Nom:
Titre:
Signature
Raison(s) et conclusion :
Les copies des opinions dissidentes doivent être placées dans le dossier confidentiel de l'élève et
200 00pico aco opiniono alboracitico activorità cire piaceco aurio le acosici confideritici de releve et